



19^e RÉUNION ANNUELLE
DE LA
TABLE RONDE OCÉANIENNE POUR LA
CONSERVATION DE LA NATURE

14/15 juillet 2016

Hôtel Tanoa International, Nadi, Fidji

« Intégrer la biodiversité : préserver les nations océaniques et leurs moyens de subsistance »

Synthèse des conclusions de la réunion

La Table ronde océanique pour la conservation de la nature (PIRT) est une coalition composée d'organisations de développement, de gouvernements, d'agences intergouvernementales, de bailleurs de fonds, et de groupes communautaires et a été créée en vue d'améliorer l'efficacité des mesures de conservation dans la région océanique. La Table ronde a été mise sur pied en 1998 à la requête des États et territoires insulaires océaniques, émise lors de la 6^e Conférence océanique sur la conservation de la nature et les zones protégées, qui s'est tenue en 1997. Le forum permet à ces organisations d'œuvrer à la conservation de la nature dans le Pacifique afin d'améliorer la collaboration et la coopération entre eux, et d'atteindre une conservation efficace. Il s'agit du principal mécanisme de coordination en place pour assurer la mise en œuvre du nouveau Cadre océanique pour la conservation de la nature et des zones protégées pour la période 2014-2020 qui a été adopté lors de la 9^e Conférence océanique sur la conservation de la nature et des zones protégées et a ensuite été adopté par la 25^e Conférence annuelle du PROE en septembre 2014.

La 19^e Conférence annuelle de la Table ronde océanique pour la conservation de la nature s'est déroulée les 14 et 15 juillet 2016 à l'hôtel Tanoa International, à Nadi, Fidji. La Conférence avait pour thème « Intégrer la biodiversité : préserver les nations océaniques et leurs moyens de subsistance ». Celui-ci est en droite ligne avec le thème de l'année 2016, la biodiversité, et le thème de la composante de haut niveau de la 13^e conférence des Parties à la CDB. La conférence a rassemblé plus de 55 participants, dont des membres de gouvernements, d'organisations régionales, non gouvernementales et internationales, des communautés locales, ainsi que des partenaires de développement.

La conférence a abordé des questions d'ordre stratégique liées au thème choisi et a donné les conclusions suivantes :

1. La réunion a réitéré l'importance du rôle rassembleur de la PIRT. En effet, elle réunit des partenaires gouvernementaux et régionaux ainsi que des bailleurs de fonds, et

devrait continuer à servir de mécanisme visant à encourager les partenariats et à créer des synergies. En outre, la PIRT contribue à aider les États et territoires insulaires océaniques à mettre en œuvre des activités dont le but est d'atteindre les objectifs d'Aichi de la CDB.

2. La conférence a par ailleurs pris acte des principales réalisations accomplies par la PIRT et les groupes de travail dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs présentés dans le Cadre océanique pour la conservation de la nature et des zones protégées pour la période 2014/2020.
3. Relativement à la question de l'intégration de la biodiversité dans les processus nationaux de planification de développement, la réunion a souligné la nécessité de redéfinir et d'affiner les approches de l'intégration de la biodiversité en identifiant des voies novatrices et efficaces afin de discuter avec l'ensemble du gouvernement en tenant compte des points d'entrée stratégiques dans les processus de planification du développement durable afin de faciliter l'intégration de la biodiversité.
4. Relativement à l'intégration de la biodiversité dans les secteurs de développement, la réunion a indiqué que, bien que des avancées aient été réalisées au niveau de l'intégration de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des forêts et du tourisme, demeurait toutefois la nécessité d'intensifier et de renforcer l'engagement dans ces secteurs de développement. En outre, la réunion a pris acte de la nécessité d'entreprendre des discussions et d'établir des accords commerciaux afin de garantir que les préoccupations environnementales soient efficacement intégrées.
5. Relativement aux financements et à la mobilisation de ressources, la conférence a noté qu'il était important d'explorer des mécanismes de financement innovants pour appuyer la conservation dans la région. Le modèle de financement de la conservation pour la conservation de demain aux Palaos, le fonds du Réseau des zones protégées (PAN), a été présenté en exemple. La réunion a par ailleurs pris acte de l'initiative de financement de la biodiversité (BIOFIN) qui est mise en œuvre aux Fidji, qui vise à consolider les opportunités d'investissement financier pour la biodiversité, au niveau national.
6. La réunion a reconnu qu'obtenir des ressources financières adéquates et durables pour soutenir les travaux portant sur les espèces endémiques et envahissantes dans la région constituait un défi. Il convient donc de trouver de nouvelles pistes, plus créatives et innovantes, pour mobiliser des fonds.
7. Relativement aux SPANB, la réunion a relevé l'importance du rôle que jouent les SPANB en tant que véhicules permettant l'intégration de la biodiversité dans les grands secteurs de développement et dans les processus nationaux de planification du développement. Utiliser correctement les services écosystémiques dans les systèmes de production alimentaire en vue d'améliorer l'agriculture durable, en est un exemple.

8. Relativement à l'implication des communautés dans l'intégration de la biodiversité, la réunion a salué les réussites des projets citoyens, comme le projet Verata aux Fidji, réussite imputée à la bonne gouvernance, à un leadership visionnaire et à la gestion efficace, à tous les niveaux, de la communauté traditionnelle (Vanua), qui travaille main dans la main avec le gouvernement national.
9. La conférence a reconnu qu'il était nécessaire que les organisations régionales de conservation consacrent davantage d'efforts à l'examen de l'efficacité des initiatives actuelles en matière d'intégration pour relever les principaux défis de développement et traiter les questions émergentes.
10. La conférence a par ailleurs reconnu que pour intégrer efficacement la biodiversité, les considérations suivantes devraient être prises en compte :
 - Lier le processus d'intégration de la biodiversité avec l'amélioration des moyens de subsistance qui constitue une problématique qui touche les nations océaniques.
 - L'intégration, la mise en œuvre et l'inclusion constituent des pierres angulaires d'une intégration efficace de la biodiversité.
 - La conférence a également reconnu qu'il ne s'agissait pas d'imposer le programme relatif à la biodiversité aux autres secteurs de développement mais bien de déployer des efforts communs afin de trouver des solutions bénéfiques pour tous.
 - La conférence a souligné que la réussite de l'intégration reposait sur une communication sans faille et que des initiatives de sensibilisation étaient essentielles pour permettre de mieux comprendre les enjeux de la biodiversité.
 - Les principaux messages relatifs à la conservation devraient être présentés et livrés de manière innovante et créative, grâce par exemple à des parrains inspirants et charismatiques. Le président des Palaos est, notamment, une source d'inspiration qui est à l'avant-garde de la promotion des questions relatives aux océans pour la région.
 - Les campagnes de sociomarketing constituent l'une des manières les plus efficaces de transposer la science en actions. Il existe de bons exemples de campagne visant à provoquer un changement de comportement et à promouvoir les questions de conservation comme la campagne 4FJ aux Fidji.
11. La réunion a rappelé la Déclaration de Laucala de 2013 et les dix principaux points d'action qui y sont repris et a encouragé les membres de la PIRT à tenir compte de ces actions prioritaires lors de l'élaboration de programmes et de projets.

12. La réunion a salué l'engagement à haut niveau des chefs d'États et de gouvernement océaniques, qui a fortement contribué à promouvoir l'ordre du jour en matière de conservation aux niveaux local, national, régional et international. En vue d'appuyer la mise en œuvre de cet engagement, la PIRT est encouragée à prodiguer des avis de haut niveau de manière proactive aux gouvernements et à rechercher des opportunités afin de les aider à transposer ces engagements en actions pratiques.

La réunion a émis les recommandations complémentaires suivantes en vue d'intensifier les efforts en matière de conservation dans la région :

- (i) Accroître les efforts visant à lier les savoirs indigènes et locaux à la science moderne. Les savoirs indigènes et locaux (ILK) doivent être préservés, consignés, appris et intégrés aux plans de développement et d'adaptation. Des synergies devraient exister entre les savoirs indigènes et locaux et la science, comme fonction principale de l'IBPES.
- (ii) Les organisations axées sur l'environnement et la conservation dans la région pour coordonner les mesures et les actions de réaction aux catastrophes naturelles, comme dans le cas du cyclone tropical Winston qui a dévasté les Fidji au début 2016. La réaction aux catastrophes naturelles devrait faire partie intégrante des fonctions principales de la PIRT.
- (iii) Garantir que les SPANB des États traitent les impacts des catastrophes naturelles sur la biodiversité et mettent en place des mesures de réaction pour y faire face.
- (iv) Développer des programmes au niveau communautaire visant à promouvoir et à protéger la diversité des cultures agricoles et des plantes, en particulier celles qui revêtent une importance culturelle. Ceci est essentiel pour garantir que le savoir culturel portant sur les types de cultures agricoles et de plantes se perpétue dans la région océanique.
- (v) Envisager la culture comme un élément intégrant du champ d'action de la PIRT afin de combler les lacunes entre les différents secteurs, en particulier ceux qui ont des impacts directs et indirects sur le bien-être des communautés et les moyens de subsistance. Par exemple, les conflits survenant entre la délimitation des zones de conservation et les frontières culturelles peuvent se révéler absurdes et créer des dissensions d'un point de vue culturel. Le bien-être culturel doit être mieux intégré aux travaux de conservation.
- (vi) Soutenir le développement de méthodologies et d'outils harmonisés afin de mettre sur pied des indicateurs propres à chaque pays pour les objectifs 7, 13 et 14 d'Aichi. Les efforts de la FAO visant à intégrer la biodiversité et les services écosystémiques dans la production agricole peuvent notamment y contribuer.

- (vii) Identifier des voies pour inclure les jeunes de manière stratégique et identifier le rôle des institutions universitaires pour appuyer l'engagement des jeunes. L'USP pourrait par exemple développer une proposition et un budget (qui doit être approuvé par l'USP) pour que les étudiants universitaires participent à la 20^e PIRT (en 2017).

- (viii) Adopter une approche proactive qui se traduit par des initiatives prospectives pour traiter les questions émergentes qui pourraient, éventuellement, avoir des impacts considérables sur la conservation et recommander la mise en place des mesures d'atténuation afin de faire face à ces impacts.

- (ix) Évaluer la mesure dans laquelle la PIRT peut mener des discussions sur l'économie bleue-verte et la manière dont elle peut soutenir les États à opérer la transition vers une économie bleue-verte et à adopter, au fil du temps, des pratiques durables.